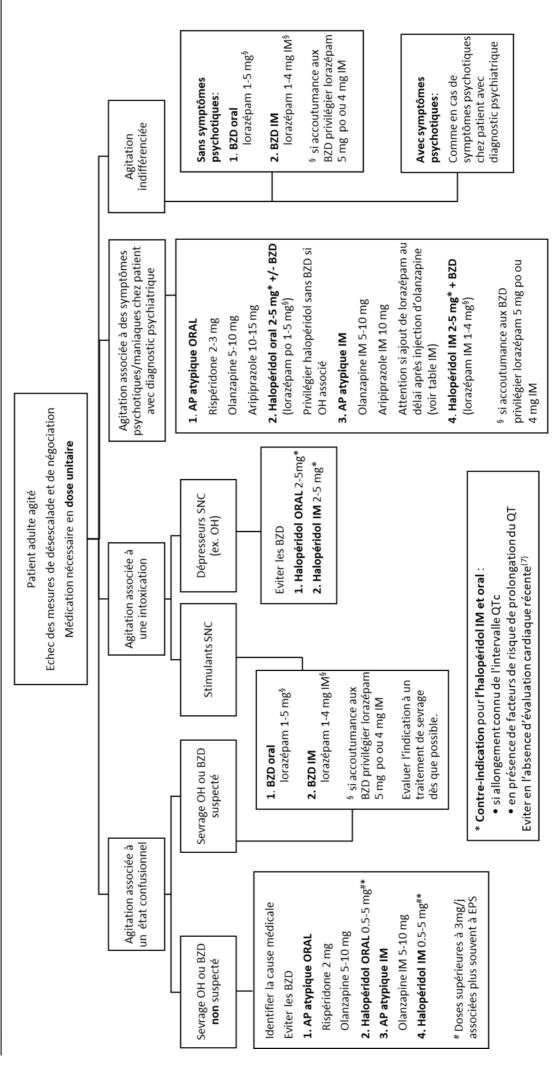


Recommandation du Département de psychiatrie pour adultes Aide-mémoire - TRAITEMENT DE L'AGITATION AIGUË CHEZ L'ADULTE

Algorithme de choix de traitement chez l'adulte (1-5)



Voir tables au verso pour les modalités de traitement oral et IM.

Flumazénil et bipéridène injectables doivent être disponibles dans le service.



Résumé des modalités de traitement oral chez l'adulte (6)

Médications orales selon algorithme	Dose initiale	Intervalle entre administrations	Dose maximales par 24h*	Tmax	Remarques	
Rispéridone	2-3 mg	2 h	10 mg	1 h	Réduction de posologie en cas d'insuffisance hépatique ou rénale.	
Olanzapine	5-10 mg	2 h	20 mg	6 h	Réduction de posologie en cas d'insuffisance hépatique.	
Aripiprazole	10-15 mg	2h	30 mg	3-5 h	Prudence en cas d'insuffisance hépatique sévère.	
Halopéridol	2-10 mg	2 h Max 10 mg/12h	20 mg	3-6 h	Contre-indiqué : • si allongement connu de l'intervalle QTc • en présence de facteurs de risque Eviter en l'absence d'évaluation cardiaque récente ⁽⁷⁾ . Réduction de posologie en cas d'insuffisance hépatique.	
Lorazépam	1-5 mg (5 mg si accoutumance aux BZD)	1 h	7.5 mg (12 mg si accoutumance aux BZD)	2 h	Prudence en cas d'insuffisance hépatique et/ou respiratoire. Rapidité d'action identique pour les formes orodispersible et IM.	

Tmax : temps nécessaire pour atteindre le pic de concentration plasmatique (à noter que l'effet sédatif peut débuter avant le Tmax)

Résumé des modalités de traitement IM chez l'adulte (6, 8, 9)

Médications IM selon algorithme	Dose	Intervalle entre administrations	Dose maximale par 24h*	Tmax	Commentaires si adjonction nécessaire	Remarques
Olanzapine	5-10 mg/inj	2h après 1 ^{ère} inj puis 4h après 2 ^{ème} inj Max 3 inj/jour	20 mg	15-45 min	Lorazépam IM possible, mais respecter délai de minimum 1h après olanzapine IM ⁽⁸⁾ Equivalence 5 mg IM = 7.5 mg po	Réduction de posologie si insuffisance hépatique.
Aripiprazole	10 mg/inj	2h Max 3 inj/jour	30 mg	1-3 h	Equivalence 10 mg IM = 10 mg po	Prudence en cas d'insuffisance hépatique sévère.
Halopéridol	2-5 mg/inj	1h	20 mg	20-40 min	Equivalence [§] IM 5 mg → po 5 mg po 7.5 mg → IM 5 mg	Contre-indiqué : • si allongement connu de l'intervalle QTc • en présence de facteurs de risque. Eviter en l'absence d'évaluation cardiaque récente ⁽⁷⁾ . Réduction de posologie si insuffisance hépatique.
Lorazépam [§]	0.025-0.03 mg/kg/inj ⁽⁹⁾⁽⁷⁾ 1-4 mg/inj (4 mg/inj si accoutumance aux BZD)	2-6 h	7.5 mg (12 mg si accoutumance aux BZD)	1-1.5 h	Olanzapine IM possible, mais respecter délai de minimum 2h après lorazépam IM. Equivalence 2 mg IM = 2 mg po	Prudence en cas d'insuffisance hépatique et/ou respiratoire. Rapidité d'action identique pour forme IM et orodispersible.

Tmax: temps nécessaire pour atteindre le pic de concentration plasmatique (à noter que l'effet sédatif peut débuter avant le Tmax).

Contre-indication au traitement IM chez les patients sous anticoagulation^(6, 10): préférer la voie sous-cutanée (SC) avec comme alternatives (selon Refmed mais hors indication selon Swissmedic): <u>antipsychotiques</u>: halopéridol, lévomépromazine (! olanzapine contre-indiquée en SC); <u>benzodiazépines</u>: midazolam, clonazépam (! lorazépam et diazépam contre-indiqués en SC).

Références : 1. Wilson MP et al. West J Emerg Med. 2012;13(1):26-34. 2. Patel MX et al. J Psychopharmacol. 2018;32(6):601-40. 3. Zun LS. J Emerg Med. 2018;54(3):364-74. 4. Ostuzzi G et al. Ther Adv Psychopharmacol. 2020;10:2045125320942703. 5. Ostuzzi G. et al. BMC Med. 2020;18(1):215. 6. www.swissmedicinfo.ch 7. Zun LS. J Emerg Med. 2018;54(4):522-32. 8. https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/index.php

9. www.medicines.org.uk/emc/ 10. https://refmed-consult.intranet.chuv.ch

^{*} selon Swissmedic mais avec risques d'effets secondaires notamment extrapyramidaux, en particulier pour l'halopéridol et la rispéridone.

^{*} selon Swissmedic mais avec risques d'effets secondaires notamment extrapyramidaux, en particulier pour l'halopéridol et la rispéridone.

[§] Selon la biodisponibilité (60-70%) l'équivalence IM → PO serait d'environ 1:1.5, mais Swissmedic indique d'utiliser une équivalence 1:1 (plus prudent). Pour le passage PO → IM, le rapport 1.5:1 peut être utilisé ; § Administration IM validée selon RefMed (10) et au Royaume-Uni (9) mais hors indication en Suisse.